

Université Constantine 3 (Salah Boubnider)

Faculté de Médecine

Département de médecine dentaire

Module : Français / Niveau : 1ère année

Enseignant : M. HAFIANE

Année universitaire : 2023-2024 (Semestre :2)

Les Valeurs du Présent

I. Introduction

Le présent est l'un des temps verbaux les plus fondamentaux dans la conjugaison des verbes en français. Il est utilisé pour décrire des actions qui se déroulent au moment où l'on parle, des vérités générales, des habitudes et des actions programmées dans le futur proche.

II. Les Valeurs Principales du Présent

1. Description du Présent Simple :

- Le présent simple décrit une action ou une situation habituelle, générale ou permanente.
- Exemple : Je vais à l'école tous les jours.

2. Le Présent d'action en Cours :

- Le présent est également utilisé pour décrire une action qui est en train de se dérouler au moment où l'on parle.
- Exemple : Je regarde la télévision en ce moment.

3. Le Présent Futur Proche :

- Le présent est souvent utilisé pour décrire des actions qui sont planifiées dans un avenir très proche.
- Exemple : Je pars en vacances demain.

4. Le Présent d'Habitude ou d'Histoire :

- Le présent peut être utilisé pour décrire des événements passés, en particulier lors de récits ou d'histoires.
- Exemple : Il entre dans la chambre et voit un désordre.

5. Le Présent Narratif :

- Le présent est également utilisé dans les récits pour donner une impression de vivacité et de présence immédiate.
- Exemple : Le héros se lève, regarde autour de lui et se rend compte qu'il est perdu.

III. Les Valeurs Secondaires du Présent

1. Le Présent d'Évidence :

- Le présent est utilisé pour exprimer une évidence ou une vérité générale.
- Exemple : Le soleil se lève à l'est.

2. Le Présent de Vérité Générale :

- Le présent est utilisé pour énoncer des faits ou des vérités universelles.
- Exemple : L'eau bout à 100 degrés Celsius.

3. Le Présent d'Opinion ou de Sentiment :

- Le présent peut être utilisé pour exprimer des opinions, des sentiments ou des jugements.
- Exemple : Je pense que c'est une bonne idée.

4. Le Présent d'Imminence :

- Le présent peut être utilisé pour exprimer une action imminente ou qui va se produire très bientôt.
- Exemple : Il va bientôt commencer à pleuvoir.

IV. Conclusion

Le présent en français est un temps verbeux polyvalent qui peut être utilisé pour décrire une variété de situations et de contextes. Comprendre ses différentes valeurs et nuances permet de s'exprimer de manière précise et efficace dans la langue française.

Les Mots de Localisation, les Verbes de Mouvement, les Verbes de Localisation et les Verbes de Perception

I. Les Mots de Localisation

Les mots de localisation sont des termes utilisés pour indiquer la position ou la direction d'un objet, d'une personne ou d'un lieu par rapport à un point de référence. Ils sont essentiels pour décrire des positions dans l'espace et sont couramment utilisés dans les descriptions, les instructions et les indications de direction.

Exemples de mots de localisation :

1. Avant / Arrière : Indique la direction vers l'avant ou l'arrière par rapport à un point de référence.
2. Haut / Bas : Indique la position verticale en-dessus ou en-dessous d'un point de référence.
3. Gauche / Droite : Indique la direction vers la gauche ou la droite par rapport à un point de référence.
4. Devant / Derrière : Indique la position devant ou derrière un objet ou une personne par rapport à un point de référence.
5. À côté de : Indique la position immédiate à côté d'un objet ou d'une personne.
6. Entre : Indique la position située entre deux objets ou deux points de référence.
7. Au-dessus / En dessous : Indique la position en haut ou en bas par rapport à un objet ou un point de référence.
8. À l'intérieur / À l'extérieur : Indique la position à l'intérieur ou à l'extérieur d'un espace défini.
9. À proximité / Loin : Indique la distance par rapport à un point de référence.
10. Nord / Sud / Est / Ouest : Indique la direction cardinale par rapport à un point de référence.

II. Les Verbes de Mouvement

Les verbes de mouvement sont des mots qui décrivent le déplacement d'un objet, d'une personne ou d'un être vivant d'un endroit à un autre.

Exemples de verbes de mouvement :

1. Aller : Se déplacer vers un endroit.
2. Venir : Se déplacer depuis un endroit vers un autre.
3. Marcher : Se déplacer en utilisant ses pieds.
4. Courir : Se déplacer rapidement en utilisant ses pieds.
5. Sauter : Se déplacer en sautant.
6. Voyager : Se déplacer sur une distance considérable.
7. Naviguer : Se déplacer sur l'eau en utilisant un bateau ou un navire.
8. Rentrer : Se déplacer vers l'intérieur d'un lieu.
9. Sortir : Se déplacer vers l'extérieur d'un lieu.
10. Se déplacer : Changer de position.

III. Les Verbes de Localisation

Les verbes de localisation décrivent la position ou le lieu où se trouve un objet, une personne ou un être vivant.

Exemples de verbes de localisation :

1. Être : Exister à un endroit donné.
2. Se trouver : Être situé à un endroit particulier.
3. Se situer : Être positionné à un endroit précis.
4. Résider : Habiter dans un endroit.
5. Occuper : Être présent dans un espace.

IV. Les Verbes de Perception

Les verbes de perception décrivent les sens par lesquels nous prenons conscience de notre environnement.

Exemples de verbes de perception :

1. Voir : Percevoir des images à travers les yeux.
2. Entendre : Percevoir des sons à travers les oreilles.
3. Sentir : Percevoir des odeurs à travers le nez.
4. Toucher : Percevoir des sensations tactiles à travers la peau.
5. Goûter : Percevoir des saveurs à travers la langue.
6. Percevoir : Prendre conscience de quelque chose par l'un de nos sens.
7. Observer : Regarder attentivement quelque chose.
8. Distinguer : Reconnaître ou identifier une différence entre deux choses.
9. Reconnaître : Identifier ou se souvenir de quelque chose comme étant déjà connu.
10. Discerner : Percevoir ou distinguer quelque chose de manière précise.

Les Phrases Personnelles et Impersonnelles

I. Introduction

En grammaire, les phrases peuvent être classées en deux catégories principales : les phrases personnelles et les phrases impersonnelles. Chacune de ces catégories a ses propres caractéristiques et utilisations spécifiques.

II. Les Phrases Personnelles

1. Définition des Phrases Personnelles :

- Les phrases personnelles sont des phrases dans lesquelles le sujet est clairement identifié. Le sujet peut être une personne, un animal ou une chose spécifique.
- Exemple : "Marc étudie le français."

2. Caractéristiques des Phrases Personnelles :

- Les phrases personnelles ont un sujet défini et reconnaissable.
- Elles expriment généralement une action effectuée par le sujet.
- Le verbe est généralement conjugué selon le sujet de la phrase.
- Elles sont couramment utilisées pour communiquer des actions ou des situations impliquant des individus ou des entités spécifiques.

III. Les Phrases Impersonnelles

1. Définition des Phrases Impersonnelles :

- Les phrases impersonnelles sont des phrases dans lesquelles le sujet n'est pas spécifiquement identifié. Elles sont utilisées pour exprimer des idées générales, des faits universels ou des situations abstraites.
- Exemple : "Il pleut."

2. Caractéristiques des Phrases Impersonnelles :

- Les phrases impersonnelles utilisent souvent le pronom "il" comme sujet, même si "il" ne fait référence à aucune entité spécifique.
- Elles expriment souvent des phénomènes naturels, des états ou des vérités universelles.
- Le verbe est généralement conjugué à la troisième personne du singulier.
- Elles sont utilisées pour discuter de situations qui ne sont pas liées à des individus spécifiques.

IV. Différences et Utilisations

1. Différences entre les Phrases Personnelles et Impersonnelles :

- Les phrases personnelles ont un sujet spécifique, tandis que les phrases impersonnelles utilisent souvent le pronom "il" sans référence spécifique.
- Les phrases personnelles se concentrent sur des actions ou des situations impliquant des individus spécifiques, tandis que les phrases impersonnelles traitent de phénomènes plus généraux ou abstraits.

2. Utilisations des Phrases Personnelles et Impersonnelles :

- Les phrases personnelles sont utilisées pour parler d'actions ou de situations impliquant des individus spécifiques, ce qui rend la communication plus précise et concrète.
- Les phrases impersonnelles sont utilisées pour exprimer des faits universels, des phénomènes naturels ou des situations abstraites, ce qui permet une communication plus générale et objective.

V. Conclusion

En comprenant la différence entre les phrases personnelles et impersonnelles, vous pouvez choisir le style de phrase approprié en fonction du contexte et de l'objectif de votre communication. Que ce soit pour décrire des actions spécifiques ou discuter de vérités universelles, la maîtrise de ces deux types de phrases enrichit votre expression linguistique.

Les Rappports Logiques

I. Introduction

Les rapports logiques sont des connexions ou des relations entre les idées, les propositions ou les phrases dans un texte. Ils permettent de guider le lecteur à travers le texte et de renforcer la logique et la cohérence de celui-ci.

II. Les Types de Rappports Logiques

1. Addition :

- Indique une idée supplémentaire ou une information similaire.
- Exemple : De plus, en outre, également.

2. Contraste :

- Met en évidence une différence entre deux idées ou propositions.
- Exemple : Cependant, en revanche, mais.

3. Cause et Effet :

- Indique la relation de cause à effet entre deux idées ou propositions.
- Exemple : Par conséquent, donc, ainsi.

4. Condition :

- Indique une condition nécessaire pour qu'une idée ou une proposition se réalise.
- Exemple : Si, à condition que, pourvu que.

5. Exemple :

- Fournit un exemple pour illustrer ou soutenir une idée.
- Exemple : Par exemple, comme, ainsi que.

6. Conclusion :

- Résume ou tire une conclusion à partir des idées précédentes.
- Exemple : En conclusion, donc, en résumé.

III. Utilisation des Rappports Logiques

1. Dans la Structure des Paragraphes :

- Les rapports logiques aident à organiser les paragraphes en reliant les idées et en assurant une transition fluide entre elles.

2. Dans la Structure des Textes :

- Ils contribuent à la cohérence et à la clarté globale d'un texte en guidant le lecteur à travers les différentes parties du texte.

3. Dans les Discours et les Présentations :

- Les rapports logiques sont utilisés pour structurer et organiser les discours et les présentations, en aidant à articuler les idées de manière logique et convaincante.

IV. Exemples d'Application

1. Texte Argumentatif :

- Les rapports logiques sont utilisés pour relier les différentes étapes d'un argument et pour renforcer la logique de celui-ci.

2. Essai Expositif :

- Ils aident à organiser les informations de manière claire et cohérente, en guidant le lecteur à travers les différentes sections de l'essai.

V. Conclusion

Les rapports logiques sont des outils essentiels pour assurer la cohérence et la clarté dans l'expression écrite et orale. En comprenant les différents types de rapports logiques et leur utilisation appropriée, vous pouvez améliorer la structure et la qualité de vos textes et de vos discours.

La Visée Communicative de l'Auteur

I. Introduction

La visée communicative de l'auteur se réfère à l'intention ou à l'objectif qu'il poursuit lorsqu'il communique à travers un texte ou un discours. Comprendre cette visée est essentiel pour interpréter efficacement le contenu d'un texte et apprécier ses implications.

II. Les Principales Visées Communicatives

1. Informer :

- L'auteur cherche à transmettre des informations, des faits ou des connaissances sur un sujet spécifique à son public.
- Objectif : Fournir des détails précis et des explications claires pour que le lecteur comprenne le sujet en question.

2. Persuader :

- L'auteur tente de convaincre son public d'adopter un point de vue particulier, de soutenir une opinion ou de prendre une décision spécifique.
- Objectif : Utiliser des arguments, des exemples et des raisonnements pour influencer les attitudes ou les comportements de son audience.

3. Divertir :

- L'auteur cherche à divertir son public en lui fournissant une expérience agréable, divertissante ou émotionnellement stimulante.
- Objectif : Captiver l'attention de son audience et susciter des émotions telles que le rire, l'émerveillement ou la tension.

4. Éduquer :

- L'auteur vise à enseigner ou à sensibiliser son public à un sujet particulier.
- Objectif : Élargir les connaissances ou la compréhension de son audience sur un sujet spécifique, souvent dans un but éducatif ou informatif.

5. Émouvoir :

- L'auteur cherche à susciter des émotions spécifiques chez son public, telles que la sympathie, la compassion ou l'empathie.
- Objectif : Créer un lien émotionnel avec l'audience et permettre à celle-ci de se connecter émotionnellement avec le contenu.

6. Sensibiliser :

- L'auteur vise à attirer l'attention sur une cause, un problème social ou une question controversée.
- Objectif : Sensibiliser et mobiliser l'opinion publique sur des questions importantes afin de susciter un changement d'attitude ou de comportement.

III. Identification de la Visée Communicative

- Pour identifier la visée communicative de l'auteur, il est important d'analyser :
- Le contenu du texte.
- Le ton utilisé par l'auteur.
- Les techniques rhétoriques employées.
- Le contexte dans lequel le texte est produit.

IV. Conclusion

Comprendre la visée communicative de l'auteur est essentiel pour interpréter et évaluer efficacement un texte ou un discours. En reconnaissant les objectifs de l'auteur, les lecteurs peuvent mieux apprécier le contenu et les implications d'un texte, ainsi que son impact sur le public visé.

Le lexique mélioratif et dépréciatif se réfère à l'utilisation de mots ou de termes qui ont une connotation positive ou négative, respectivement. Ces choix lexicaux peuvent influencer la perception du lecteur ou de l'auditeur à l'égard du sujet en question. Voici une explication détaillée des deux types de lexique :

1. Lexique Mélioratif :

Le lexique mélioratif comprend des mots ou des expressions qui ont une connotation positive. Ces termes sont utilisés pour mettre en valeur ou pour embellir quelque chose. Voici quelques caractéristiques du lexique mélioratif :

- **Connotation positive :** Les mots mélioratifs ont des significations positives qui évoquent des sentiments de bien-être, d'admiration ou d'approbation.
- **Embellissement :** Ils sont souvent utilisés pour embellir ou magnifier quelque chose, en rendant son apparence ou sa valeur plus attrayante.
- **Exemples :** "Magnifique", "Exquis", "Exceptionnel", "Brillant", "Splendide", "Parfait", "Extraordinaire", etc.

2. Lexique Dépréciatif :

Le lexique dépréciatif comprend des mots ou des expressions qui ont une connotation négative. Ces termes sont utilisés pour déprécier ou diminuer la valeur ou la qualité de quelque chose. Voici quelques caractéristiques du lexique dépréciatif :

- **Connotation négative :** Les mots dépréciatifs ont des significations négatives qui évoquent des sentiments de mécontentement, de désapprobation ou de dépréciation.
- **Dévalorisation :** Ils sont souvent utilisés pour dévaloriser ou dégrader quelque chose, en réduisant son importance ou son mérite perçu.
- **Exemples :** "Mauvais", "Nul", "Détestable", "Inacceptable", "Ridicule", "Décevant", "Affreux", etc.

Utilisation :

- Le choix du lexique mélioratif ou dépréciatif dépend souvent de l'intention de l'auteur ou du locuteur, ainsi que du contexte dans lequel il s'exprime.
- L'utilisation du lexique mélioratif peut être employée pour louer ou promouvoir quelque chose, tandis que l'utilisation du lexique dépréciatif peut être employée pour critiquer ou discréditer quelque chose.

Exemple :

- "Le film était absolument magnifique, avec des performances exceptionnelles des acteurs principaux." (Lexique mélioratif)
- "La qualité de service dans ce restaurant est vraiment décevante, je ne reviendrai pas." (Lexique dépréciatif)

En comprenant l'impact du lexique mélioratif et dépréciatif, les auteurs et les locuteurs peuvent ajuster leur langage pour influencer la perception de leur audience et atteindre leurs objectifs communicatifs.

Les Procédés Explicatifs

I. Introduction

Les procédés explicatifs sont des techniques utilisées pour clarifier et rendre compréhensibles des idées, des concepts ou des informations complexes. Ils sont essentiels pour garantir la clarté et la compréhension dans la communication écrite et orale.

II. Les Principaux Procédés Explicatifs

1. Définition :

- Clarifie le sens d'un terme ou d'un concept en le définissant de manière précise et concise.
- Exemple : "La biodiversité peut être définie comme la variété des formes de vie sur Terre."

2. Exemplification :

- Illustre une idée abstraite par des exemples concrets et spécifiques.
- Exemple : "Pour illustrer l'importance de la biodiversité, on peut mentionner les différents écosystèmes tels que les forêts tropicales, les récifs coralliens et les prairies."

3. Comparaison :

- Met en relation deux éléments pour mettre en évidence leurs similitudes ou leurs différences.
- Exemple : "La biodiversité urbaine présente des similitudes avec la biodiversité en milieu rural, mais elle est également influencée par des facteurs tels que la pollution et l'urbanisation."

4. Analogie :

- Utilise une comparaison entre deux situations ou concepts différents pour expliquer l'un à travers l'autre.
- Exemple : "La biodiversité peut être comparée à une bibliothèque écologique, où chaque espèce représente un livre unique."

5. Description :

- Fournit des détails et des caractéristiques spécifiques pour donner une image claire et précise de quelque chose.
- Exemple : "La biodiversité marine comprend une variété d'écosystèmes tels que les récifs coralliens, les estuaires et les zones abyssales."

6. Cause et Effet :

- Explique comment une action ou un événement conduit à un résultat spécifique.
- Exemple : "La déforestation entraîne une perte de biodiversité en détruisant l'habitat naturel de nombreuses espèces."

III. Utilisation des Procédés Explicatifs

- Les procédés explicatifs sont largement utilisés dans la communication académique, scientifique, technique et quotidienne pour rendre les idées et les concepts accessibles à un large public.
- Ils sont également utilisés dans les manuels scolaires, les articles de presse, les discours et les présentations pour clarifier des sujets complexes et abstraits.

IV. Conclusion

Les procédés explicatifs sont des outils puissants pour clarifier et rendre compréhensibles des idées complexes. En utilisant ces techniques de manière efficace, les auteurs et les communicateurs peuvent améliorer la clarté et l'accessibilité de leur message, facilitant ainsi la compréhension et l'apprentissage pour leur public.

Adjectifs Possessifs :

Les adjectifs possessifs indiquent la possession ou l'appartenance. Ils varient selon le possesseur et le nombre d'objets possédés. Voici les formes des adjectifs possessifs en français :

- **Mon, ma, mes** - Pour la première personne du singulier (je, moi).
Exemple : Mon livre est sur la table.
- **Ton, ta, tes** - Pour la deuxième personne du singulier (tu, toi).
Exemple : Ton stylo est bleu.
- **Son, sa, ses** - Pour la troisième personne du singulier (il, elle).
Exemple : Sa voiture est garée dans la rue.
- **Notre, notre, nos** - Pour la première personne du pluriel (nous).
Exemple : Notre maison est grande.
- **Votre, votre, vos** - Pour la deuxième personne du pluriel (vous).
Exemple : Votre chien est adorable.
- **Leur, leur, leurs** - Pour la troisième personne du pluriel (ils, elles).
Exemple : Leur chat dort souvent dans le jardin.

Adjectifs Démonstratifs :

Les adjectifs démonstratifs servent à désigner ou à montrer quelque chose. Ils varient selon le genre, le nombre et la distance par rapport à l'objet désigné. Voici les formes des adjectifs démonstratifs en français :

- **Ce, cet, cette, ces** (This/That) - Pour désigner quelque chose de proche ou éloigné.
Exemple : Ce livre est intéressant.
- **Ce, cet, cette, ces** (That) - Pour désigner quelque chose d'éloigné.
Exemple : Cette maison là-bas est à vendre.
- **Ce, cet, cette, ces** (This one/That one) - Pour spécifier un élément dans une liste ou un ensemble.
Exemple : Je veux acheter cette robe-ci, pas celle-là.
- **Cela, ceci** (This/That) - Pour indiquer quelque chose de manière abstraite ou indéfinie.
Exemple : Cela me semble étrange.
- **Celui, celle, ceux, celles** (This one/That one) - Pour spécifier une personne ou une chose parmi un groupe.
Exemple : Celui-ci est meilleur que celui-là.

Terminologie S2

Concepts étudiants en cours

Bon courage à tous